

Agnès Steuckardt (« Néologie et sentiment de la langue française au XVIII^e siècle », pp. 81–106) analyse les changements dans la perception des mots nouveaux, tout en remarquant l'évolution de la notion même de sentiment de la langue au cours de la période prise en compte, période préférée de plusieurs chercheurs.

Odile Leclercq (« Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au XVII^e siècle », pp. 107–130) se penche sur les mots que les académiciens ont, dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*, qualifiés de vieux ou vieillissants et vérifie si ces informations reflètent réellement la fréquence avec laquelle les vocables en question apparaissent dans les textes de l'époque. Cette étude ajoute un aspect intéressant aux regards sur le XVII^e siècle.

Avec la contribution de Bernard Combettes (« Réanalyse et discursivité », pp. 131–152), le lecteur quitte le champ de la lexicologie pour entrer dans celui de la syntaxe. L'auteur vise un élargissement de la notion de réanalyse, recouvrant le rôle du sentiment linguistique dans les changements d'ordre (morpho)syntaxique, à un domaine encore plus large, notamment discursif.

Aurelio Principato (« Le sujet dont on parle (notes sur les rôles accordés au pronom impersonnel) », pp. 153–172) étudie le problème de la présence et de l'absence du sujet pronominal en français à la lumière du sentiment de la langue des grammairiens et des locuteurs, en s'appuyant sur des exemples provenant de la période comprise entre le XVI^e et le XXI^e siècle.

Claire Badiou-Monferran (« 'Plus d'amour, partant plus de joie' (La Fontaine, *Fables*, VII) : *Partant* à l'épreuve du 'raisonnement linguistique' et du 'sentiment de la langue' », pp. 173–195), dont l'article clôt le volume, trace l'histoire du connecteur consécutif *partant* pour démontrer que l'usage réel, d'une part, et le discours sur cet usage qui résulte du sentiment linguistique, d'autre part, ne sont pas toujours cohérents.

Bref, le numéro 2 des *Diachroniques* renferme des études intéressantes, originales et inspiratrices. Comme nous l'avons déjà mentionné, les titres des deux autres volumes publiés jusqu'ici ne font qu'augmenter notre intérêt et nous laissent dans l'impatience non seulement de les consulter, mais aussi de voir la parution des prochains numéros. Nous suggérerions seulement que l'équipe de rédaction veille plus attentivement à la correction linguistique ; ni le numéro 2 de la revue, ni l'accueil de sa page web officielle ne sont libres de quelques coquilles.

La collection *Diachroniques* nous semble particulièrement importante et précieuse à une époque où la linguistique diachronique, surtout dans l'enseignement universitaire, semble être un domaine en déclin, éclipsé par différentes branches de la synchronie qui n'exigent pas autant de connaissances philologiques. Chacune des langues mérite de faire l'objet de telles études diachroniques, réunies dans une série qui promeuve régulièrement ce genre de recherches.

Przemysław Dębowski
Université Jagellonne de Cracovie

LA POSTÉRITÉ DE *DON QUIJOTE* OU LA PSEUDO-TRADUCTION ENTRE THÉORIES ET PRATIQUES

La pseudo-traduction, de Cervantès à Mark Twain, par Ronald Jenn,
Peeters Louvain-la-Neuve, 2013, 143 pp., Bibliothèque des Cahiers de l'Institut
de Linguistique de Louvain, Leuven, ISBN 978-90-429-2721-6 (Peeters Leuven) ;
ISBN 978-2-7584-0175-9 (Peeters France).

La pseudo-traduction, ou traduction fictive, comprise comme un texte présenté au public comme étant une traduction alors qu'aucun texte source correspondant n'a jamais existé dans une

autre langue¹, n'est pas une pratique récente. Avec les exemples bien connus de *Don Quijote*, des *Lettres persanes*, de *The Castle of Otranto*, ou de *J'irai cracher sur vos tombes*, on voit aussi que le subterfuge a été utilisé par des auteurs reconnus, et pas seulement — comme on pourrait le croire — par des écrivains en mal de notoriété.

Ni traductions, ni originaux, se situant dans une sorte de *no man's land* — les traductions fictives offrent de la matière à l'étude traductologique : comme le constate Gideon Toury, la pseudo-traduction, considérée aussi bien comme pratique générale que dans ses manifestations individuelles, témoigne de la façon dont une société, à une époque, conçoit la traduction². Chercher à montrer les raisons qui poussent un auteur à se cacher sous le nom d'un traducteur prétendu et celles qui l'amènent (ou l'obligent) à dévoiler son nom, en situant chaque cas dans son contexte — voilà ce qui permet de découvrir non seulement les ressorts individuels de la pseudo-traduction, mais aussi des régularités. Toury donne quelques exemples des fonctions attribuées aux pseudo-traductions : servir d'élément innovateur en introduisant de nouveaux sujets et modèles d'écriture ; permettre d'éviter la censure à des auteurs qui décident d'aborder des questions sujettes à controverse ; satisfaire le goût du public pour un genre fort demandé à une époque donnée.

Des études de cas particuliers (de plus en plus nombreuses depuis que le phénomène attire l'attention des traductologues et des comparatistes) apportent d'autres enseignements sur l'usage de la traduction fictive et ses effets. Ainsi, Christine Lombez montre comment, en poésie française, les solutions proposées par la pseudo-traduction poétique ont contribué au développement du vers libre et du poème en prose³ ; les analyses des pseudo-traductions turques de romans d'aventures de Sherlock Holmes dévoilent des stratégies éditoriales qui — réunissant les intérêts commerciaux et le recours aux modèles traditionnels, ou traitant la pseudo-traduction comme un outil d'innovation — ont mené à la distinction de deux habitus littéraires différents⁴.

Nous ne citons que deux exemples de la liste de travaux portant sur la pseudo-traduction. Elle vient de s'enrichir du livre de Ronald Jenn. Sans être volumineux (cent quarante trois pages dont une bibliographie de douze pages et des index), il constitue un apport considérable à notre connaissance de cet artifice littéraire. Déjà la bibliographie, dans les parties consacrées à la traduction et la pseudo-traduction, permet de se rendre compte du fait que le phénomène est loin d'occuper une place marginale dans la réflexion traductologique des dernières années. Mais le mérite essentiel de l'ouvrage est de proposer d'abord une « revisite » ou « révision » théorique de la pseudo-traduction, et ensuite de présenter les études de cinq cas dont chacun dévoile une autre facette de ce phénomène.

Le premier chapitre, *La Fortune du terme*, suivant une démarche « archéologique », rappelle le moment de la première utilisation du mot *pseudotranslation*. Elle remonte à l'année 1823 et à la publication en anglais d'un article anonyme portant sur le roman pseudo-traductif *Walladmor*, attribué à

¹ « It is texts which have been presented as translation with no corresponding source texts in other languages ever having existed — hence no factual 'transfer operations' and translation relationships — that go under the name of pseudotranslations, or fictitious translations » (G. Toury, *Descriptive translation studies and beyond*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia 1995, p. 40).

² *Ibidem*, p. 46.

³ C. Lombez, « La 'traduction supposée' ou : de la place des pseudotraductions poétiques en France », *Linguistica Antverpiensia, New Series — Themes in Translation Studies* 4 (2005), pp. 107–121.

⁴ S. Tahir Gürçağlar, *Sherlock Holmes in the Interculture : Pseudotranslation and Anonymity in Turkish Literature*, [dans :] Anthony Pym, Miriam Shlesinger, Daniel Simeoni (dir.), *Beyond Descriptive Translation Studies. Investigation in Homage to Gideon Toury*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia 2008, pp. 133–150. Dans le même volume, Andrea Rizzi montre comment à la Renaissance, le concept de traduction était encore flou, et l'activité se manifestait surtout sous forme de pseudo-traduction.

Walter Scott. Le néologisme peut être compris comme ‘traduction qui sonne faux’ et comme ‘traduction qui n’en est pas une’. Ce flou subsiste au long du XIX^e siècle, aussi bien pour le mot anglais que pour son équivalent français, *pseudo-traduction*, par ailleurs rarement utilisé ; ceci peut s’interpréter comme un signe du peu d’intérêt porté au phénomène par la critique. Le discours théorique sur la traduction s’en empare tardivement, quand Anton Popovič le définit, en 1976, comme un original présenté par son auteur comme étant une traduction. En 1984, Toury place la pseudo-traduction dans le champ de la réflexion traductologique et lui donne ainsi son droit de cité. Un « geste fondateur », constate Jenn, aussi bien pour l’autonomie de la recherche sur la traduction que pour celle du phénomène proprement dit.

En effet, même si elle n’occupe pas le devant de la scène, la pseudo-traduction — comme le montre Jenn — est de plus en plus présente dans la réflexion théorique (où le sens du mot s’élargit selon le chercheur qui y a recours). En outre, l’étude des cas spécifiques apporte des éléments qui nourrissent la théorie.

Une remarque s’impose lors de la lecture de ce chapitre, surtout au lecteur qui ne limite pas ses lectures à l’anglais et au français, langues dont proviennent les termes de *pseudotranlation* et *pseudo-traduction*. Dans ses « fouilles » permettant d’en retracer les origines et les aléas, Jenn ne quitte pas le terrain de ces langues, même lorsqu’il évoque les chercheurs tchécoslovaques Jiří Levý et Anton Popovič. Si le deuxième parle de la *pseudotranslation* dans un ouvrage en anglais (*Dictionary for the Analysis of Literary Translation*, 1976), les avis du premier sont résumés sans mention des sources (absentes aussi de la bibliographie). Il est donc impossible de savoir quel est le terme tchèque qui désigne le phénomène en question. Or, connaître les termes correspondant en d’autres langues aux mots anglais et français, leur histoire et leurs définitions, permettrait d’avoir une saisie plus générale non seulement du procédé, mais aussi, et surtout, de la conscience et de la conception qu’en ont les critiques, commentateurs et théoriciens de divers horizons. Qu’il suffise de donner l’exemple du polonais, où le terme équivalent semble inexistant, où le concept est pratiquement absent de la réflexion traductologique, et où la pratique semble rare.

Mais l’attention de Ronald Jenn va à des œuvres qui « appartiennent » principalement à l’anglais (langue de l’original supposé, ou de la prétendue traduction). L’étude de quatre cas de pseudo-traductions du XIX^e siècle est précédée cependant d’un chapitre consacré à *Don Quixote*, et notamment à l’interprétation du passage de la trouvaille du manuscrit qui sera ensuite traduit. Ce geste permet à l’auteur de situer les œuvres qu’il analyse dans la suite de son livre, dans une lignée, ou une « famille », de pseudo-traductions (le roman de Cervantès lui-même ayant déjà des ancêtres castillans). Lue avec les outils analytiques actuels, fournis entre autres par les théories postcoloniales, la scène de la trouvaille dévoile les relations complexes et asymétriques mais aussi ambiguës entre le narrateur et le traducteur morisque, et ouvre en même temps des questionnements sur la traduction et le traducteur, en relation avec l’original et l’auteur.

Ce sont les mêmes questionnements qui sont au cœur des analyses portant sur *Walladmor* (« traduction » allemande d’un roman de Walter Scott faite par un certain Willibald Alexis — pseudonyme de Georg Wilhelm Heinrich Haering), et sur les pseudo-traductions faites par Nathaniel Hawthorne, Washington Irving et Samuel Langhorne Clemens (Mark Twain), de grandes figures de la littérature américaine. Chaque cas présente cependant d’autres facettes. Ainsi, avec *Walladmor*, on aborde les conditions du travail du traducteur et sa position face au libraire avec lequel il noue « une relation inéquitable, asymétrique et dévalorisante » (p. 50). La traduction française du livre (une pseudo-traduction, rappelons-le), toujours située par Jenn dans un contexte éditorial, lui permet de parler de la « traduction industrielle » qui se développe en France (et en Europe) dans les années 1820–1830, mais aussi du statut juridique flou du traducteur et de la traduction. On pourrait regretter ici que l’auteur n’ait pas consulté l’ouvrage de Salah Basalamah⁵ qui dresse une histoire de la formation du droit d’auteur, dans laquelle la place de la traduction n’est pas la moindre.

⁵ S. Basalamah, *Le Droit de traduire. Une politique culturelle pour la mondialisation*, Artois Presses Université, Arras/Presses de l’Université d’Ottawa, Ottawa 2009.

Les cas des auteurs-pseudo-traducteurs américains amènent surtout la question des raisons pour lesquelles un auteur choisit le subterfuge de la pseudo-translation. Mais la réponse à cette question, fournie pour chaque écrivain par ses éléments biographiques (contenant aussi une pratique de la traduction), dépasse les cadres individuels. En effet, au delà du désir individuel d'accéder à un meilleur statut, Jenn voit aussi un mécanisme plus général, propre à une littérature jeune, « en cours de façonnement », et, qui plus est, qui doit « pour s'affirmer, se distinguer d'une littérature anglaise avec laquelle elle partage la même langue » (p. 121). Le recours à la pseudo-translation de l'espagnol ou du français serait un des moyens d'y parvenir.

Nous avons évoqué au début Toury et son postulat que la pseudo-translation devrait avoir sa place dans la recherche sur la traduction. L'ouvrage de Ronald Jenn non seulement le confirme et fournit la preuve de l'utilité d'étudier la pseudo-translation, mais aussi montre que cette démarche peut apporter des enseignements également sur la littérature (et la langue) des pseudo-translations, ou, considérées dans une approche intertextuelle, sur les relations littéraires en général.

Elzbieta Skibińska
Université de Wrocław

AUTOUR DE L'ÉTHIQUE DE L'INTERPRÈTE EN SITUATIONS EXTRÊMES

« *Ty nic nie mów, ja będę tłumaczył* ». *O etyce w tłumaczeniu ustnym* [« Ne dis rien, c'est à moi de traduire ». De l'éthique en interprétation], par Małgorzata Tryuk, Wydział Lingwistyki Stosowanej Uniwersytetu Warszawskiego, Warszawa 2012, 187 pp., ISBN 978-83929439-3-8.

Dans la réflexion traductologique, les questions liées à l'éthique ont été examinées sous différents angles. Elles ont occupé les chercheurs travaillant aussi bien du côté de la traduction (Antoine Berman¹, Anthony Pym², *et al.*), que ceux qui s'intéressaient à l'interprétation (Franz Pöchhacker³ Sandra Beatriz Hale⁴, *et al.*). Małgorzata Tryuk, elle-même auteure de textes sur le fonctionnement des normes éthiques en interprétation⁵, se penche cette fois sur le comportement des interprètes qui travaillent dans des situations conflictuelles. Son livre vient s'inscrire ainsi sur la liste des travaux consacrés aux traducteurs et/ou interprètes exerçant leur métier dans des conditions critiques

¹ A. Berman, *L'Épreuve de l'étranger : Culture et traduction dans l'Allemagne romantique : Herder, Goethe, Schlegel, Novalis, Humboldt, Schleiermacher, Hölderlin*, Gallimard, Paris 1984.

² A. Pym, *Pour une éthique du traducteur*, Artois Presses Université, Arras/Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa 1997.

³ F. Pöchhacker, *Introducing Interpreting Studies*, Routledge, London 2004.

⁴ S.B. Hale, *Community Interpreting*, Palgrave Macmillan, Houndsmills 2007.

⁵ M. Tryuk, *L'Interprétation communautaire. Des normes et des rôles dans l'interprétation*, TEPIS, Warszawa 2004 ; *eadem*, *Przekład ustny środowiskowy*, PWN, Warszawa 2007; *eadem*, «Tłumaczenie sądowe. Od teorii do praktyki», [dans :] M. Tryuk (dir.), *O tłumaczach, prawnikach, lekarzach i urzędnikach. Teoria i praktyka tłumaczenia środowiskowego w Polsce*, Wydział Lingwistyki Stosowanej UW, BEL Studio, Warszawa 2010, pp. 15–64.